



Club EVA : Attestation santé

Dans le cadre des nouvelles mesures vis-à-vis des certificats médicaux pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive, le certificat médical peut dans certains cas être remplacé par cette attestation santé à remplir par le pratiquant ou son représentant légal.

Attestation pour les jeunes mineurs :

Je soussigné(e), _____
en ma qualité de représentant légal de _____
atteste, qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé précisé à l'annexe II-23 du code du sport et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

À _____, le __ / __ / ____

Signature

Attestation pour les adultes :

Je soussigné(e), _____
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

À _____, le __ / __ / ____

Signature